

**Thème : orientation et déterminismes sociaux****Exposé du cas**

Une étude statistique est menée dans votre lycée au sujet des vœux d’orientation envisagés par les élèves de seconde à la fin du premier trimestre. Cette étude met en évidence que les enfants dont les parents appartiennent à une catégorie socioprofessionnelle défavorisée font très minoritairement le vœu d’une première scientifique, quels que soient leurs résultats dans les disciplines scientifiques. Le chef d’établissement saisit de cette question le conseil pédagogique, dont vous êtes membre.

**Question**

Quelle analyse faites-vous de la situation et quelles actions pouvez-vous envisager ?

**Documentation fournie avec le sujet**

*Document 1 : extrait de l’analyse des résultats du système éducatif français publié dans l’état de l’école (direction de l’évaluation, de la prospective et de la performance) numéro 22, octobre 2012*

Favoriser la mixité sociale en France est l’un des défis inscrits dans la loi de l’avenir de l’école du 23 avril 2005. Connaître la réussite d’une génération au baccalauréat, le type de baccalauréat obtenu et le niveau du plus haut diplôme par catégorie sociale est une manière d’estimer l’importance des inégalités scolaires selon le milieu social.

Les développements quantitatifs des enseignements secondaires, puis supérieurs, ont permis d’ouvrir l’école à une population plus large. [...] Cette évolution d’ensemble masque cependant des disparités sociales importantes. Ainsi, un enfant de cadre obtient plus souvent le baccalauréat qu’un enfant d’employé ou d’ouvrier : 84 % contre 55 % pour la dernière génération. Le type de baccalauréat obtenu par les jeunes diffère également selon la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents. En 2011, 49,8 % des diplômes délivrés sont des baccalauréats généraux, 22,7 % des baccalauréats technologiques et 27,4 % des baccalauréats professionnels. Mais, 76,0 % des lauréats enfants de cadres obtiennent un baccalauréat général, 14,5 % un baccalauréat technologique et seulement 9,4 % un baccalauréat professionnel, la répartition est de respectivement 32,7 %, 26,4 % et 40,9 % pour les enfants d’ouvriers. Par ailleurs, parmi les jeunes ayant terminé leur formation initiale en 2008, 2009 ou 2010, les enfants de cadres et de professions intermédiaires sont bien plus nombreux que les enfants d’ouvriers et d’employés à posséder, pour plus haut diplôme, un diplôme du supérieur (respectivement 61 % contre 31 %).

*Document 2 : extrait du bulletin officiel n°10 du 10 mars 2011 : “Une nouvelle ambition pour les sciences et les technologies à l’École”*

Au sortir du lycée, les flux d’élèves qui s’orientent vers les filières scientifiques et techniques sont insuffisants au regard des besoins de l’économie. Notre système éducatif doit ainsi relever un double défi : redonner, d’une part, toute sa place aux sciences et à la technologie dans la culture de l’élève, et susciter, d’autre part, l’appétence pour les filières et les métiers scientifiques et techniques afin de garantir les flux de chercheurs, d’ingénieurs et de techniciens dont le pays a et aura besoin. Cette nouvelle ambition pour les sciences et les technologies à l’École doit également permettre l’éveil des talents particuliers et conduire les élèves qui le souhaitent vers des filières scientifiques et technologiques d’excellence.